

Madame, Monsieur,

Votre proche est hospitalisé en Réanimation. L'équipe soignante médicale et paramédicale fait tout son possible pour que l'évolution de son état permette un retour en secteur d'hospitalisation standard le plus rapidement possible.

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous, par l'équipe de Réanimation. Il a pour but de vous aider à comprendre l'environnement dans lequel votre proche est soigné.

1- LA STRUCTURE

Le service de réanimation accueille des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge importante et/ou une surveillance particulière post-opératoire.

2- L'ÉQUIPE SOIGNANTE

L'équipe soignante assure une présence et une permanence 24 h / 24.

Elle est composée :

- D'un médecin anesthésiste réanimateur
- D'infirmiers et d'aides-soignants
- D'un cadre infirmier

3- RENSEIGNEMENTS

Des nouvelles sur l'état de santé de votre proche sont données par téléphone le matin de **10 h 30 à 12 h 00** et l'après-midi de **14 h 30 à 17 h 00** à une seule personne, si possible toujours la même, à laquelle il appartiendra de les transmettre à son entourage.

Dans le respect du secret médical, ces renseignements sont limités. Toutes précisions supplémentaires peuvent être données lors des visites.

Veuillez nous communiquer toutes vos coordonnées au cas où nous devrions vous contacter.

Vous pouvez rencontrer le médecin responsable des soins de votre proche aux heures de visites. Si vous avez besoin d'explications, n'hésitez pas à les lui demander directement ou à prendre rendez-vous.

4- LES VISITES

Les heures de visites sont : **de 15 h 00 à 19 h 00**
Avec des possibilités d'aménagements d'horaires sur demande exclusivement

Les visites sont autorisées sur avis médical et en dehors des soins.

Seuls sont admis :

- Le conjoint du patient
- Les parents, les frères et sœurs du patient
- Les enfants de plus de 16 ans

Le nombre de personnes est limité à deux, avec possibilité d'échange. Il est donc important de vous organiser afin de ne pas gêner le bon déroulement des soins.

5-RÈGLES A RESPECTER

L'hospitalisation en Réanimation expose plus particulièrement aux infections à l'hôpital (infections nosocomiales), c'est pourquoi certaines règles sont à respecter pendant les visites :

- Déposer vos effets personnels (manteau, veste, sac...) dans un vestiaire fermant à clé mis à votre disposition à l'entrée du service (prévoir une pièce de 1 euro pour le casier) ;
- Se nettoyer les mains avec la solution hydro-alcoolique à l'entrée dans le SAS, puis à l'entrée de la chambre et à la sortie ;
- Il est déconseillé aux personnes souffrantes (grippe, angine...) de rendre visite aux patients ;
- Il est interdit d'apporter des fleurs.

6-EFFETS PERSONNELS

Les soins justifient que les patients portent uniquement une chemise fendue, mais leur intimité est préservée. Pendant la durée du séjour, le patient a besoin :

- de pantoufles,
- de son nécessaire de toilette.

Les objets de valeur seront remis à la famille.

7-CULTE

Vous avez la possibilité de demander une présence religieuse. N'hésiter pas à nous le faire savoir.

8-SOINS

Même si les patients dorment, vous pouvez les toucher et leur parler. Vous allez trouver le patient avec beaucoup de fils et de « tuyaux » et allez être confronté à un vocabulaire nouveau :

Cathéter : tuyau en plastique placé dans une veine du cou, du bras ou de la jambe qui permet d'apporter rapidement et efficacement des médicaments, des stimulants pour le cœur, une perfusion et parfois de la nutrition, ou dans une artère pour permettre une surveillance permanente de la tension artérielle.

Contrepulsion : appareil relié à une sonde à ballonnet qui est placée dans l'aorte pour maintenir la tension artérielle.

Extubation : retrait de cette sonde, réalisée seulement quand le patient est réveillé, tonique et qu'il peut respirer, tousser et cracher tout seul.

Hémofiltration - Dialyse : technique visant à épurer le sang dans le cadre d'une insuffisance de la fonction rénale.

Infection nosocomiale : infection qui peut être contractée pendant l'hospitalisation survenant chez des malades fragiles.

Intubation : tuyau placé dans la trachée en passant par la bouche ou le nez d'un patient anesthésié afin de le relier au respirateur.

Perfusions : ensemble des « flacons » administrés par voie veineuse.

Respirateur : appareil permettant d'assurer la respiration artificielle pendant le sommeil des malades, permettant aussi d'apporter plus d'oxygène au patient si nécessaire ou les aider à respirer chez des patients insuffisants respiratoires.

Scope : ordinateur qui surveille en permanence tous les paramètres vitaux (oxygénation du sang, tension artérielle, rythme cardiaque) et qui alerte les soignants en cas d'anomalie.

Sédation : administration de médicaments assurant le sommeil qui ont la propriété d'éviter la douleur et de permettre à un patient de ne pas être agité et de tolérer la respiration artificielle.

Seringues électriques : elles permettent l'administration des médicaments à dose régulière.

Sonde gastrique : tuyau en plastique placé dans la narine et qui descend dans l'estomac pour aspirer les sécrétions ou pour nourrir artificiellement le malade.

Sonde urinaire : poche de recueil des urines.

N'hésitez pas à demander plus d'informations aux infirmiers